



**Ville d'Angoulême**  
**Extrait du registre des délibérations**

**Aide à projet / Soutien aux associations pour des projets en direction de la jeunesse**

DE20151214\_46

Conseil municipal du 14 décembre 2015

Rapporteur :  
Guillaume CHUPIN

Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015  
Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN , M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

## D É V E L O P P E M E N T   T E R R I T O R I A L

### Aide à projet / Soutien aux associations pour des projets en direction de la jeunesse

Vie Associative  
id : 1099

Conseil municipal  
14 décembre 2015

46

Rapporteur : Guillaume CHUPIN

L'équipe municipale en 2015 a souhaité continuer à accompagner les projets d'animation de proximité et les initiatives en faveur des jeunes émanant de ses partenaires associatifs.

L'association 4 L SANS FRONTIERE a été créée dans le but de participer au 4 L Trophy – Action Nationale, le plus grand rallye étudiant sportif et humanitaire du monde, pour la 19<sup>ème</sup> édition en février 2016. Chaque équipage s'engage à emporter 50 kg de matériel scolaire, sportif et autres équipements permettant aux enfants marocains de bénéficier de fournitures nécessaires à leur éducation et leurs loisirs.

Pour ce faire, des milliers de jeunes étudiants (18/28 ans) partiront de Biarritz, village départ et tenteront de rallier Marrakech.

L'équipage Angoumoisien bénéficie de huit sponsors et autofinance en partie sa participation au rallye.

**Budget global prévisionnel : 9 920,00 €**

**Aide demandée : 1 000,00 €**

**Aide accordée : 700,00 €**

Il vous est proposé d'approuver le versement de la subvention d'un montant total de 700 euros, inscrit au budget principal 2015 de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour  
14 décembre 2015

Pour extrait conforme,  
P/Le Maire,  
l'Adjoint

